



# NOTE D'INFORMATION

n° 21.01 – Janvier 2021.

## Dans le premier degré, la diminution de la taille des classes se poursuit à la rentrée 2020

Ministère de l'Éducation nationale,  
de la Jeunesse et des Sports  
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Auteur : Franck Eain, DEPP-B3  
Édition : Bernard Javet  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
e-ISSN 2431-7632

► À la rentrée 2020, les classes de niveau préélémentaire (maternelle) des écoles publiques accueillent en moyenne 23,0 élèves, et celles de niveau élémentaire (du CP au CM2) 21,5 élèves ► **figure 1**. Dans les écoles privées sous contrat, ces classes sont plus chargées, avec respectivement 24,9 et 24,6 élèves en moyenne. La taille des classes du secteur privé a fortement augmenté entre 2013 et 2016, avant de se stabiliser jusqu'en 2018, puis de décroître.

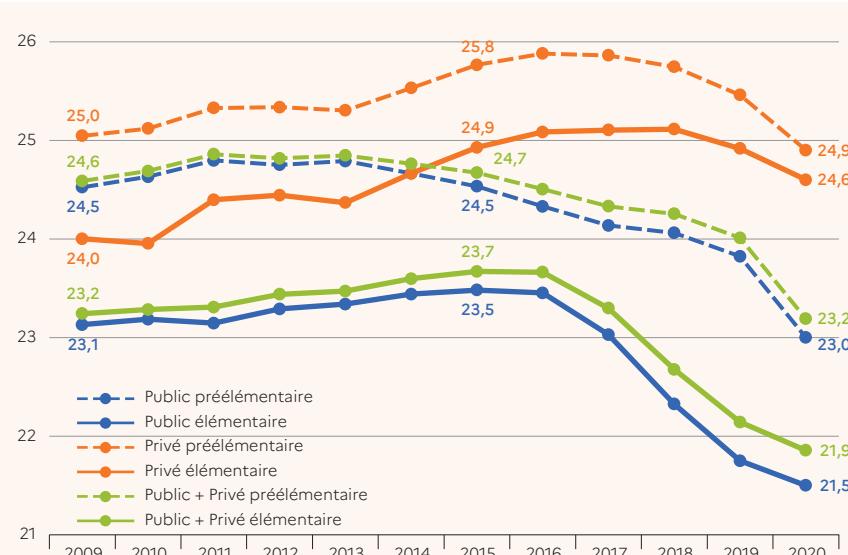
### Quatre années de baisse continue dans les écoles publiques, deux dans les écoles privées sous contrat

Dans les écoles publiques, la baisse des effectifs par classe a été progressive depuis 2013 dans le préélémentaire, et beaucoup plus rapide depuis 2017 dans l'élémentaire. La rentrée 2020 est marquée par une forte baisse en préélémentaire.

Cette diminution dans les écoles publiques s'explique principalement par les mesures successives de dédoublements de classes, mises en œuvre depuis 2017. En effet, pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, les classes de CP en réseau d'éducation prioritaire renforcée (« REP+ ») ont été dédoublées à la rentrée 2017. Ce dispositif a été élargi aux classes de CP en REP et de CE1 en REP+ à partir de septembre 2018, et aux classes de CE1 en REP en 2019. À la rentrée 2020, c'est au tour des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire de commencer à être dédoublées : cette extension est étalée sur plusieurs années.

► À la rentrée 2020, la taille des classes du premier degré continue de diminuer, que ce soit dans les écoles publiques ou privées sous contrat, et dans les classes de niveau préélémentaire ou élémentaire. Cette tendance est particulièrement marquée depuis 2017 dans les écoles publiques, suite à la mise en œuvre des dédoublements de classes en éducation prioritaire. Ces mesures, qui ont d'abord concerné les classes de CP-CE1, et depuis la rentrée 2020 les grandes sections de maternelle, n'ont pas retiré de moyens aux autres niveaux. Elles n'ont pas non plus été réalisées aux dépens des écoles rurales ou urbaines hors éducation prioritaire, dont le nombre d'élèves par classe diminue également.

### ► 1 Évolution 2009-2020 du nombre d'élèves par classe selon le secteur et le niveau



**Champ :** France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat. Hors ULIS (voir « Pour en savoir plus » - Définitions).  
**Source :** MENJS-DEPP, base Diapre (rétropolé à partir de la BCP pour les années 2009 à 2012).

Réf. : Note d'Information, n° 21.01. © DEPP

### Après les CP et les CE1, la taille des classes de grandes sections diminue en éducation prioritaire sans pénaliser les autres niveaux...

L'effet de ces mesures apparaît dans l'évolution des tailles des classes de CP et de CE1 entre 2015, date de la dernière refonte de l'éducation prioritaire, et 2020 (voir « Pour en savoir plus » - Méthodologie). En 2015, la taille moyenne des classes de CP en REP+ était de 21,7 élèves. En 2020, elle est de 21,5 élèves ► **figure 2**. Le constat est similaire en REP et pour les classes de CE1. Les classes de grande section de maternelle, si elles sont toujours plus remplies que celles de CP et de CE1,

accueillent toutefois déjà moins de 20 élèves en moyenne en REP+ à la rentrée 2020 contre 23,6 en 2015.

L'une des interrogations qui ont accompagné le dédoublement des classes était de savoir si cette mesure, bénéfique aux élèves concernés, allait être mise en place au détriment des élèves des autres niveaux. Il apparaît au contraire qu'en éducation prioritaire, la taille des classes diminue quel que soit le niveau. En CE2, notamment, les classes se sont allégées de près de deux élèves en REP entre 2015 et 2020. Les moyens mis à disposition des directeurs d'école semblent donc leur avoir permis de réaliser, parfois, des aménagements profitables aux autres élèves.

## ... ni les autres territoires

Une autre question soulevée par la mise en place des dédoublements en éducation prioritaire est celle de leur éventuel impact sur les autres territoires, et en particulier les zones rurales. À la rentrée 2020, 16 000 écoles publiques sont implantées dans des communes rurales. Sous l'angle de la taille des classes, ces écoles ne semblent pas avoir été désavantagées par les mesures pour l'éducation prioritaire.

Dans les classes de niveau préélémentaire, la tendance est partout à la baisse. Le nombre moyen d'élèves par classe était de 23,2 dans le rural hors éducation prioritaire en 2015 ; il est de 21,8 en 2020 ► figure 3a. La tendance (- 1,4 élève par classe) est la même dans les écoles urbaines hors éducation prioritaire. Dans les classes de niveau élémentaire, la différence entre les écoles appartenant à l'éducation prioritaire et les autres est davantage marquée. Mais l'évolution est également à la baisse hors éducation prioritaire, avec une taille moyenne qui passe de 22,1 à 21,4 dans le rural, soit une réduction de 0,7 élève par classe ► figure 3b. Pour les écoles publiques, hors éducation prioritaire, situées dans des communes urbaines, le nombre d'élèves par classe diminue dans les mêmes proportions : - 0,6 entre 2015 et 2020.

## Dans le rural, la diminution de la taille des classes s'explique par le déclin démographique

Dans les territoires ruraux, la légère réduction du nombre d'élèves par classe s'explique par la conjoncture démographique. Entre 2015 et 2020, les écoles rurales se sont en effet dégarnies de 47 000 élèves de niveau préélémentaire et 31 000 élèves de niveau élémentaire, soit un recul de respectivement 10,7 % et 41 % des effectifs ► figure 4.

Sur la même période, le nombre de classes a également diminué, mais dans des proportions moindres (- 51 % et - 0,9 %). La baisse plus rapide du nombre d'élèves que du nombre de classes a logiquement permis de scolariser les élèves dans des classes moins chargées. Dans les écoles urbaines hors éducation prioritaire, il y a également moins d'élèves en 2020 qu'en 2015 (- 2,8 %, préélémentaire et élémentaire confondus), et le nombre de classes est en légère hausse (+ 0,9 %), ce qui explique là aussi la réduction de leur taille.

## Un processus toujours en cours

Outre le dédoublement des classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire, une autre mesure a été annoncée : le plafonnement du nombre d'élèves par

## ► 2 Évolution du nombre d'élèves par classe par niveau fin, en éducation prioritaire

	REP+						REP					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Petite section	23,3	23,2	23,0	22,9	22,9	22,4	23,4	23,2	23,1	23,0	22,8	22,3
Moyenne section	23,6	23,4	23,4	23,2	23,2	22,4	23,7	23,6	23,5	23,3	23,1	22,4
Grande section	23,6	23,4	23,4	23,2	22,1	19,5	23,7	23,5	23,4	23,2	22,7	20,8
CP	21,7	21,6	13,1	12,7	12,6	12,5	21,8	21,6	20,7	12,8	12,7	12,6
CE1	22,6	22,3	21,4	14,2	12,8	12,7	22,7	22,6	22,3	21,0	13,2	12,9
CE2	22,9	22,8	22,4	21,7	21,5	21,4	23,1	23,0	22,8	22,2	21,5	21,2
CM1	23,0	22,7	22,6	22,0	21,8	21,8	23,3	23,0	23,0	22,4	22,0	21,7
CM2	23,1	22,9	22,5	22,3	22,0	22,0	23,4	23,2	23,0	22,7	22,1	21,9
<b>Total</b>	<b>22,9</b>	<b>22,7</b>	<b>20,7</b>	<b>19,2</b>	<b>18,6</b>	<b>18,2</b>	<b>23,0</b>	<b>22,9</b>	<b>22,6</b>	<b>20,5</b>	<b>18,8</b>	<b>18,4</b>

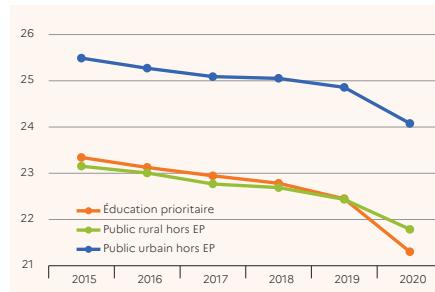
**Champ :** France métropolitaine + DROM, écoles publiques en éducation prioritaire, hors élèves ULIS.

**Source :** MENJS-DEPP, bases Diapre 2015 à 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 21.01. © DEPP

## ► 3 Évolution du nombre d'élèves par classe dans les écoles publiques

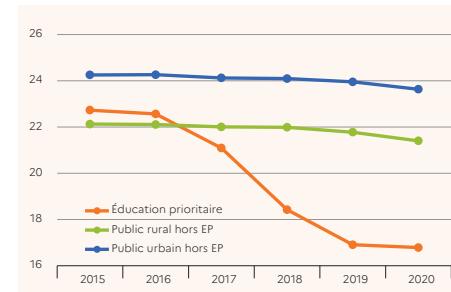
### 3a Classes de niveau préélémentaire



**Champ :** France métropolitaine + DROM, écoles publiques, classes de niveau préélémentaire. Hors ULIS.

**Source :** MENJS-DEPP, bases Diapre 2015 à 2020.

### 3b Classes de niveau élémentaire



**Champ :** France métropolitaine + DROM, écoles publiques, classes de niveau élémentaire. Hors ULIS.

**Source :** MENJS-DEPP, bases Diapre 2015 à 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 21.01. © DEPP

## ► 4 Évolution du nombre d'élèves et du nombre de classes

		Nombre d'élèves			Nombre de classes		
		2015	2020	Évolution en %	2015	2020	Évolution en %
Préélémentaire	Éducation prioritaire	467 551	447 497	- 4,3	20 032	21 010	4,9
	Public rural hors EP	437 709	390 989	- 10,7	18 907	17 947	- 5,1
	Public urbain hors EP	1 337 601	1 243 552	- 7,0	52 478	51 652	- 1,6
Élémentaire	Éducation prioritaire	691 238	696 480	0,8	30 410	41 495	36,5
	Public rural hors EP	742 004	711 353	- 4,1	33 537	33 242	- 0,9
	Public urbain hors EP	2 156 427	2 152 481	- 0,2	88 919	91 083	2,4

**Champ :** France métropolitaine + DROM, écoles publiques. Hors ULIS.

**Source :** MENJS-DEPP, bases Diapre 2015 et 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 21.01. © DEPP

classe à 24 élèves en grande section, CP et CE1 sur l'ensemble du territoire. La mise en œuvre de ces mesures devrait être étalée entre les rentrées 2020 et 2022.

À l'heure actuelle, sur l'ensemble des écoles publiques et privées sous contrat, 36 % des classes accueillant des élèves de grande section, 17 % des classes accueillant des élèves de CP et 25 % des classes de CE1 comptent plus de 24 élèves. Suite aux dédoublements en éducation prioritaire, ces proportions sont en forte diminution par rapport à 2015 dans les écoles publiques (voir « Pour en savoir plus » - figures 5a, 5b et 5c).

Au total, pour ces trois niveaux, 75 % des classes accueillent 24 élèves ou moins à la rentrée 2020 : 78 % dans les écoles publiques et 50 % dans les écoles privées sous contrat.

Si l'on considère uniquement les classes à niveau unique, les résultats sont très proches, avec des pourcentages qui s'élèvent respectivement à 75 %, 79 % et 42 %. ■

## POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 21.01, ses figures et données complémentaires sur [education.gouv.fr/etudes-et-statistiques](http://education.gouv.fr/etudes-et-statistiques)